

« A »

Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick
Avis relatif à l'examen annuel d'Enbridge Gaz Nouveau-Brunswick pour l'année 2009

La Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick mène un examen annuel des résultats financiers réglementaires d'Enbridge Gaz Nouveau-Brunswick ainsi que de ses ventes de gaz naturel. La Commission engage un consultant pour examiner les ventes de gaz d'Enbridge Gaz Nouveau-Brunswick. Il fournira ensuite un rapport sur ses conclusions. Ce rapport sera mis à la disposition des parties intéressées.

Toute personne souhaitant passer en revue ces renseignements peut se procurer une copie des documents par l'entremise d'Enbridge Gaz Nouveau-Brunswick ou de son site, à l'adresse : www.gaznaturelnb.com.

Les personnes souhaitant participer à l'examen doivent s'inscrire auprès de la Commission à l'adresse ci-dessous et en transmettre une copie à Enbridge Gaz Nouveau-Brunswick avant midi, le 8 juin 2010. La Commission tiendra une conférence sur ce processus d'examen à 10 h, le 15 juin 2010, dans ses locaux au 15, Market Square, bureau 1400, Saint John (Nouveau-Brunswick). Les parties intéressées auront alors l'occasion de faire des commentaires sur le processus et le calendrier connexe pour l'audience.

Lorraine Légère

Secrétaire de la Commission

Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick

C.P. 5001

15, Market Square, bureau 1400

Saint John (Nouveau-Brunswick)

E2L 4Y9

Courriel : lrlegere@nbeub.ca, et general@nbeub.ca

Téléphone : 506-658-2504

Télécopieur : 506-643-7300

David Charleson

Enbridge Gaz Nouveau-Brunswick

440, chemin Wilsey, bureau 101

Fredericton (Nouveau-Brunswick)

E3B 7G5

Courriel : dave.charleson@enbridge.com

Téléphone : 506-453-7388

Télécopieur : 506-452-2868

www.gaznaturelnb.com